



APPEL A CANDIDATURE

MASTER AGRONOMIE ET PROTECTION DES CULTURES (APC)

Le Directeur de l'École Nationale Supérieure d'Agriculture (ENSA) de l'Université de Thiès lance le présent appel à candidature au Master Agronomie et Protection des Cultures (APC) pour l'année académique 2018-2019.

Conditions d'admission

Cet appel s'adresse au candidat ayant justifié :

- soit d'un diplôme de licence dans un domaine compatible avec celui du master Agronomie et Protection des Cultures ;
- soit d'un diplôme admis en dispense ou d'un titre jugé équivalent, en application avec la réglementation en vigueur;
- Le coût de la formation est de 1 850 000 CFA/an et les candidats présélectionnés peuvent s'autofinancer ou demander l'appui d'un bailleur;
- L'admission se fera par examen de dossier, et après entretien avec un jury.

Dossier de candidature

Le dossier de candidature comprend :

- une demande manuscrite adressée au Directeur de l'ENSA ;
- un extrait de naissance ou une photocopie légalisée de la carte nationale d'identité ;
- une photocopie certifiée conforme du diplôme de licence ou d'un titre admis en équivalence ;
- deux photos d'identité ;
- une lettre de motivation ;
- un curriculum vitae détaillé ;
- une autorisation de l'employeur (pour les professionnels).

Les dossiers de candidatures doivent être déposés à la Direction de l'ENSA de Thiès ou envoyés à l'adresse email master.apc@univ-thies.sn au plus tard le 31 août 2018.

Seuls les dossiers complets et déposés dans les délais seront traités. Les résultats de la présélection seront diffusés le 12 septembre 2018. Les candidats retenus seront contactés pour entretien.

LE DIRECTEUR DE L'ENSA

Pr Abdoulaye DIENG